

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 23 juillet 2020,

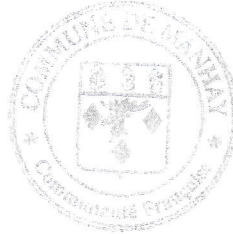
-le COMPTE des établissements culturels “Fabrique de Chêne-al’Pierre ”, “Fabrique de Freyneux ” “Fabrique de Grandmenil ”, et “Fabrique de Deux-Rys ” pour l'exercice 2019.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 29 juillet 2020

La Directrice générale f.f.,  
T. CORNET

Par le Conseil :



Le Bourgmestre,  
M.GENERET